

Décision

Générale

colonial

Décision n° 805 du 17 juin 1953 :

n° 805

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date de publication
17 juin 1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Les gardes-cercle dont les noms suivent ont droit à l'indemnité familiale : Daher Othman, Mle 351, 2° classe, pour compter du 2-6-1953 ; Ibrahim Galinle, Mle 376, 2° classe, pour compter du 11-6-1953.